



Lettre d'information



Le projet de Contournement Est de Rouen par la réalisation d'une liaison autoroutière entre l'A28 au nord et l'A13 au sud connaît aujourd'hui une phase essentielle pour son élaboration : l'enquête publique. **Elle se déroulera du jeudi 12 mai au lundi 11 juillet 2016.**

L'enquête publique porte sur l'utilité publique du projet, sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et sur le classement autoroutier de l'infrastructure.

Cette étape réglementaire se déroule sous **l'égide d'une commission d'enquête indépendante** qui veillera au bon déroulement de la procédure et recueillera notamment l'avis du public lors de permanences en mairies et aux sièges des établissements publics de coopération intercommunale. La commission d'enquête est présidée par M. LAINE et composée de quatre autres membres titulaires, Mme CAHARD et MM. GESTIN, NEDELLEC et MIGNOT, et de deux membres suppléants.

Plusieurs modalités d'expression sont offertes à tous, elles sont présentées au dos de la lettre d'information.

Nicole KLEIN
préfète de la région Normandie
préfète de la Seine-Maritime



Page 2

Le projet en quelques mots

Page 3

Le déroulement de l'enquête publique

Page 4

Réunions publiques et permanences



En savoir plus : www.liaisonA28A13.com

Ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer

www.developpement-durable.gouv.fr

Le projet en quelques mots

Le tracé

Le projet de Contournement Est de Rouen – Liaison A28-A13 prévoit la création d'une liaison autoroutière à 2x2 voies permettant de relier l'A28 au nord, la RD18e au niveau de la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray et l'A13-A154 au sud de l'agglomération rouennaise.

Les objectifs

- **Fiabiliser les temps de parcours**
- **Faciliter les déplacements locaux et améliorer la desserte du territoire**
- **Apaiser la circulation sur de nombreux axes routiers**
- **Orienter les trafics liés aux zones logistiques et portuaires vers des axes sécurisés**

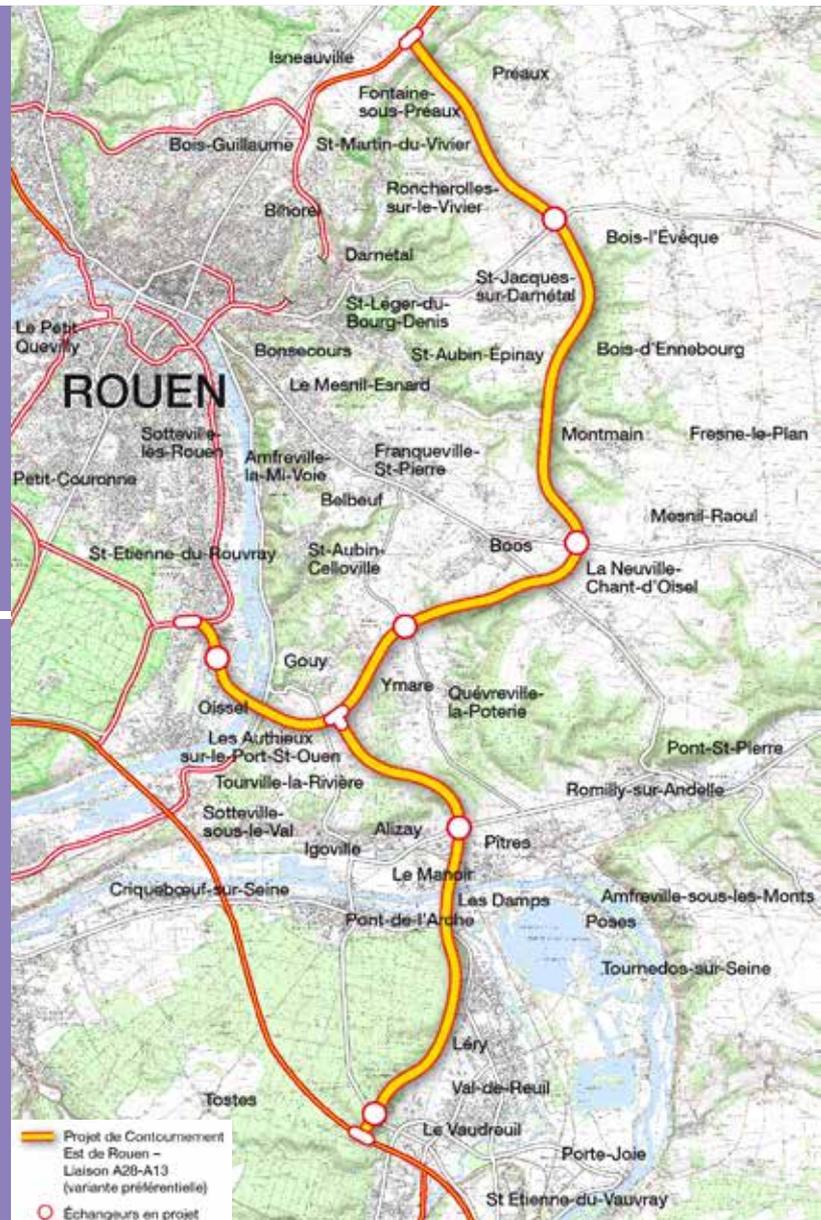
Les chiffres-clés

9 échangeurs
41,5 km de tracé

Entre **20 000** et **30 000** véhicules par jour attendus à la mise en service

886 millions d'euros HT d'investissement

Calendrier



Le déroulement de l'enquête publique

À quoi sert l'enquête publique ?

L'enquête publique est une étape réglementaire de consultation du public. Elle permet aux citoyens de prendre connaissance de l'ensemble d'un projet et des études réalisées, afin qu'ils puissent s'informer et donner leur avis sur le projet, ses bénéfices et ses impacts. L'enquête publique est menée sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante et portera sur l'utilité publique du projet, sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et sur le classement autoroutier de l'infrastructure. Le dossier d'enquête publique est le document de référence préparé par le maître d'ouvrage, ici l'État, et comprend l'ensemble des études réalisées.

Il contient notamment :

- > **Une description détaillée du projet ;**
- > **Une étude d'impact ;**
- > **Une évaluation socio-économique ;**
- > **Les dossiers de mise en compatibilité des documents d'urbanisme ;**
- > **Les avis de l'Autorité environnementale du CGEDD, du Commissariat général à l'investissement, des Autorités environnementales locales et les mémoires en réponse du maître d'ouvrage.**

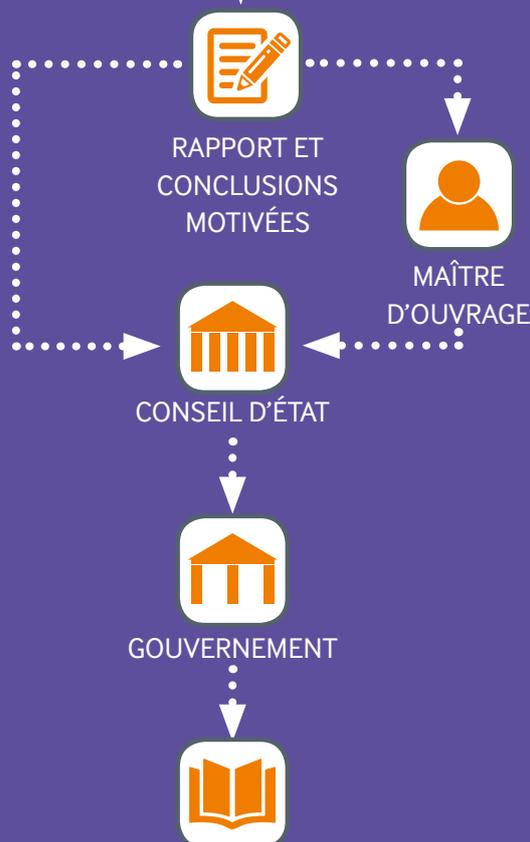
Le dossier d'enquête publique est à disposition dans les lieux d'enquête et sur les sites Internet de la Préfecture de Seine-Maritime et du projet.

PENDANT
L'ENQUÊTE PUBLIQUE



Compte tenu de l'importance du projet, l'autorité organisatrice de l'enquête publique (Préfecture de Seine-Maritime) et la commission d'enquête ont retenu un délai de 2 mois pour la durée de l'enquête publique sur le projet. Durant cette période, plusieurs modalités sont proposées au public pour s'informer et s'exprimer (voir page 4).

APRÈS L'ENQUÊTE PUBLIQUE



Après la fin de l'enquête publique, la commission rédige un rapport sur le déroulement de l'enquête et consignera dans un document à part ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve(s) ou défavorables à la déclaration d'utilité publique du projet, à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et au classement autoroutier de l'infrastructure.

Le ministre chargé des Transports transmet au Conseil d'État les suites à donner au rapport et conclusions motivées de la commission d'enquête.

Sur les bases du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, des réponses du maître d'ouvrage sur les recommandations et réserves et après avis du Conseil d'État, le Gouvernement se prononce par décret sur l'utilité publique du projet, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et le statut autoroutier de l'infrastructure.

DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU JEUDI 12 MAI 2016 AU LUNDI 11 JUILLET 2016

COMMENT VOUS INFORMER ET VOUS EXPRIMER ?



4 RÉUNIONS PUBLIQUES

Rouen

Mardi 17 mai 2016 à 19h30
La Halle aux Toiles
Place de la Basse Vieille Tour

Boos

Jedi 19 mai 2016 à 19h30
Salle Polyvalente
Rue d'Uelzen

Saint-Étienne-du-Rouvray

Mardi 24 mai 2016 à 19h30
Esigelec - Amphithéâtre
Charliat - Avenue Galilée

Louviers

Jedi 26 mai 2016 à 19h30
Le Grand Forum
Boulevard de Crosne

40 PERMANENCES EN MAIRIES

• SEINE-MARITIME

Belbeuf

jedi 2 juin de 9h à 12h

Bois-d'Ennebourg

mardi 7 juin de 16h à 19h

Bois-l'Évêque

mardi 31 mai de 16h à 19h

Boos

samedi 4 juin de 9h à 12h

Darnétal

mardi 21 juin de 9h à 12h

Fontaine-sous-Préaux

lundi 6 juin de 14h à 17h

Gouy

vendredi 10 juin de 9h à 12h

Isneauville

jedi 12 mai de 9h à 12h

La Neuville-Chant-d'Oisel

jedi 16 juin de 15h30 à 18h30

Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen

mardi 14 juin de 15h à 19h

Le Mesnil-Esnard

jedi 9 juin de 14h à 17h

Montmain

samedi 18 juin de 9h à 12h

Oissel

lundi 20 juin de 9h à 12h

Préaux

mardi 5 juillet de 15h à 19h

Quévreville-la-Poterie

vendredi 24 juin de 14h à 17h

Quincampoix

mardi 28 juin de 9h à 12h

Roncherolles-sur-le-Vivier

jedi 30 juin de 15h à 18h

Rouen

lundi 13 juin de 9h à 12h

Saint-Aubin-Celloville

vendredi 1^{er} juillet de 9h à 12h

Saint-Aubin-Epinay

lundi 4 juillet de 14h à 17h

Saint-Étienne-du-Rouvray

mercredi 6 juillet de 9h à 12h

Saint-Jacques-sur-Darnétal

samedi 25 juin de 9h à 12h

Tourville-la-Rivière

mercredi 22 juin de 9h à 12h

Ymare

vendredi 13 mai de 15h à 19h

• EURE

Alizay

mardi 17 mai de 9h à 12h

Igovie

mercredi 18 mai de 9h à 12h

Incarville

lundi 23 mai de 14h à 17h

Le Vaudreuil

mercredi 25 mai de 14h à 17h

Léry

vendredi 27 mai de 14h à 17h

Les Damps

lundi 30 mai de 14h à 17h

Louviers

jedi 19 mai de 16h à 19h

Le Manoir

samedi 14 mai de 9h à 12h

Pîtres

mercredi 1^{er} juin de 14h à 17h

Pont-de-l'Arche

mardi 24 mai de 9h à 12h

Val-de-Reuil

lundi 11 juillet de 11h à 15h

AUTRES PERMANENCES

Métropole Rouen Normandie - **vendredi 20 mai** de 15h à 18h

Communauté de communes des portes nord-ouest de Rouen - **jedi 23 juin** de 9h à 12h

Communauté de communes du plateau de Martainville - **vendredi 8 juillet** de 15h à 18h

Communauté d'agglomération Seine-Eure - **mercredi 8 juin** de 9h à 12h

Communauté de communes de l'Andelle - **jedi 26 mai** de 14h30 à 17h30.

Rester informé sur le projet via le site internet : www.liaisonA28A13.com